

EXECUTIVE SECRETARIAT
INTERNATIONAL CONFERENCE
ON THE GREAT LAKES REGION



SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

DÉCLARATION

7^{ème} SOMMET ORDINAIRE DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA CIRGL

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), réunis à Brazzaville, République du Congo, le 19 octobre 2017, sous le thème « *Accélérer la mise en œuvre du Pacte en vue d'assurer la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs* », sur invitation de S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice sortant du Sommet de la CIRGL, en vue d'examiner la situation politique et sécuritaire qui sévit dans la région ;

Rappelant les décisions de notre Sommet Ordinaire tenu à Luanda, Angola, le 14 juin 2016, relatives à l'examen de la situation politique et sécuritaire dans la région ;

Ayant examiné et adopté les recommandations des réunions du Comité Interministériel Régional (CIMR) et du Comité des Ministres de la Défense organisées en prélude au Sommet ; les recommandations de la réunion des Ministres des Mines tenue le 21 octobre 2016 à Kinshasa, RDC ; et les recommandations de la réunion des Ministres de la Jeunesse tenue le 9 juin 2017 à Livingstone, Zambie ;

Saluant l'ancien Président de la République d'Angola, S.E. Jose Eduardo dos Santos, pour son leadership démontré en sa qualité de Président en exercice de la CIRGL et pour son engagement envers les idéaux de la CIRGL ;

Félicitant S.E. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo, pour son accession à la présidence en exercice de la CIRGL ;

Félicitant S.E. João Manuel Gonçalves Lourenço pour son élection en tant que Président de la République d'Angola, et S.E. Paul Kagame pour sa réélection en tant que Président de la République du Rwanda;

Réaffirmant notre ferme engagement envers le **Pacte de la CIRGL sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs** et envers ses **Protocoles** ;

Notant les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Pacte de la CIRGL depuis notre dernier Sommet Ordinaire qui a eu lieu il y a de cela un an ;

AVONS DÉCIDÉ DE:

Sur la République du Burundi

1. **Prendre acte** de l'amélioration de la situation sécuritaire au Burundi et **exhorter** les pays voisins qui abritent les réfugiés Burundais à faciliter le retour au de ceux qui souhaitent regagner leur pays. Pour ceux qui ne veulent pas rentrer, ils doivent être installés loin de la frontière de ces pays avec le Burundi, en respect de la Convention sur les réfugiés (1951);
2. **Réaffirmer** notre soutien au dialogue inter-Burundais dirigé par l'EAC et **exhorter** les différentes parties à conclure les consultations entre parties prenantes et à s'engager à résoudre toutes les questions de manière pacifique;
3. **Exhorter** tous les organes de la CIRGL à mettre en œuvre toutes les décisions prises antérieurement.

Sur la République Démocratique du Congo

4. **Réitérer** notre soutien à la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord Politique Global et Inclusif signé le 31 décembre 2016 à Kinshasa, République Démocratique du Congo;
5. **Recommander** que les opérations des FARDC avec l'appui de MONUSCO/FIB menées contre toutes les forces négatives, conformément au nouveau mandat de la MONUSCO, soient maintenues et renforcées en vue de neutraliser tous les groupes armés en particulier l'ADF et les FDLR;

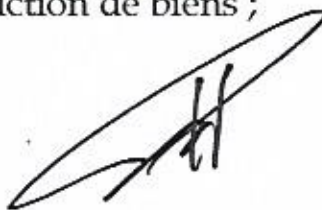
6. **Exhorter** la MONUSCO, l'UA, la CIRGL, la SADC et la Communauté internationale à accélérer le rapatriement au Rwanda d'anciens combattants des FDLR actuellement hébergés dans les camps de transit de Kanyabayonga, Walungu et Kisangani au Rwanda;
7. **Appeler** à l'organisation d'une réunion d'évaluation dans les meilleurs délais en vue d'examiner la mise en œuvre des engagements contenus dans la Déclaration de Nairobi, relatifs au M23.

Sur la République Centrafricaine

8. **Exprimer** notre soutien à l'Initiative de l'Union africaine sur la restauration de la paix et la réconciliation en RCA, et **exhorter** tous les Etats membres à apporter leur soutien à sa mise en œuvre intégrale et accélérée;
9. **Recommander** à la MINUSCA d'utiliser les voies autorisées pour désarmer les rebelles qui refusent de se soumettre au processus actuel de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), et accélérer la formation des forces armées;
10. **Exhorter** les États membres de la CIRGL et la CEEAC à faciliter la formation d'une brigade pilote chargée de stabiliser la RCA;
11. **Inviter** la CIRGL à appuyer le processus de la montée en puissance des Forces Armées Centrafricaines (FACA) par la fourniture d'équipements et des formations, conformément à la décision des Chefs d'État prise lors du 6^{ème} Sommet de Luanda, Angola.

Sur la République du Soudan du Sud

12. **Condamner** fermement les attaques répétées de divers groupes armés contre les populations civiles innocentes et sans défense dans le pays, ce qui cause des pertes en vies humaines, des déplacements en masse de populations et la destruction de biens ;



13. **Exprimer** notre soutien au Dialogue national en cours initié par le Gouvernement du Soudan du Sud et qui devrait venir en appui à l'Accord sur la Résolution du Conflit au Soudan du Sud (ARCISS) signé en août 2015, et **exhorter** tous les protagonistes à prendre part au dialogue afin de garantir le retour rapide à la paix et la stabilité dans le pays ;
14. **Prendre note** des progrès accomplis dans la résolution de la question de la présence d'éléments de SPLA-IO dans l'Est de la RDC, par la coopération tripartite entre les deux pays et l'ONU, et **encourager** les autres éléments à tirer parti de l'amnistie et du processus de rapatriement engagés par la République du Soudan du Sud.

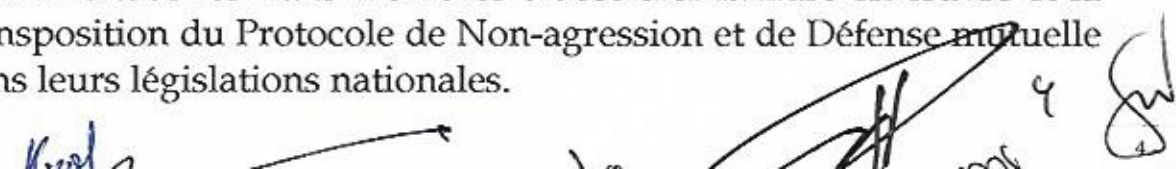
Sur la République du Soudan

15. **Exhorter** les États membres de la CIRGL et la communauté internationale à continuer à appuyer les efforts de paix et de développement entrepris par le Gouvernement du Soudan;
16. **Nous féliciter** de la décision du Gouvernement des États-Unis d'Amérique de lever les sanctions économiques imposées à la République du Soudan, et **appeler** au retrait du nom du Soudan de la liste des États qui apportent leur soutien au terrorisme.

Sur le Mécanisme Conjoint de Suivi et la menace de l'ADF

17. **Exhorter** les États membres concernés à s'acquitter de leurs obligations financières dans les meilleurs délais et à déployer le personnel nécessaire pour garantir l'opérationnalisation du Mécanisme Conjoint de suivi au regard de la menace grandissante de l'organisation terroriste ADF.

Sur la Menace terroriste et le Phénomène du mercenariat

18. **Instruire** tous les États membres de la CIRGL de renforcer le partage des informations sur les activités des groupes terroristes en vue de neutraliser leurs menaces contre la Région;
 19. **Instruire** tous les États membres d'accélérer la mise en œuvre et la transposition du Protocole de Non-agression et de Défense mutuelle dans leurs législations nationales.
- 

Sur la reconstitution du Mécanisme de la Troïka

20. **Reconstituer** la Troïka de la CIRGL comprenant la République du Congo comme Président, la République d'Angola comme Vice-Président, et la République du Soudan comme Rapporteur.

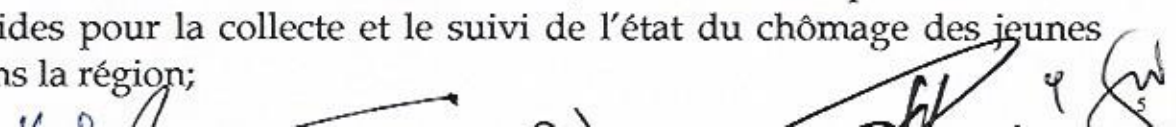
Sur la mise en place de l'Architecture de paix et de sécurité de la CIRGL

21. **Instruire** le Comité des Ministres de la Défense de mettre en place l'Architecture de paix et de sécurité de la CIRGL et **instruire** le Secrétariat de la Conférence d'élaborer et présenter les termes de référence à la prochaine réunion du Comité pour adoption.

Sur le Rapport des Ministres des Mines de la CIRGL

22. **Adopter** le rapport et les recommandations du Mécanisme d'autofinancement de l'Initiative régionale sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles (IRRN), qui constitue un outil indispensable à la réussite de la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles dans la région des Grands Lacs;
23. **Instruire** le Comité régional d'audit de l'IRRN d'accréditer tous les cabinets d'audit opérant dans les chaînes d'approvisionnement des minéraux dans la région des Grands Lacs, et **instruire** les États membres d'utiliser le modèle MOU de la CIRGL lorsqu'ils signent des accords avec des entités de traçabilité;
24. **Instruire** le Président du Comité des Ministres des Mines de la région des Grands Lacs de convoquer la cinquième réunion des Ministres des Mines de la région des Grands Lacs au plus tard le 31 décembre 2017, en concertation avec le Secrétariat.

Sur la lutte contre le chômage des jeunes

25. **Instruire** les États membres de mobiliser un financement adéquat pour la mise en œuvre de la Déclaration du Sommet Spécial des Chefs d'État et de gouvernement sur la lutte contre le chômage des jeunes dans la région des Grands Lacs (2014);
 26. **Instruire** le Secrétariat de la CIRGL d'établir une banque de données solides pour la collecte et le suivi de l'état du chômage des jeunes dans la région;
- 

27. **Instruire** les États membres d'élaborer dans les meilleurs délais les Plans d'action nationaux adoptés dans la Déclaration du Sommet Spécial des Chefs d'État et de gouvernement sur la lutte contre le chômage des jeunes dans la région des Grands Lacs (2014).

Sur la question des réfugiés

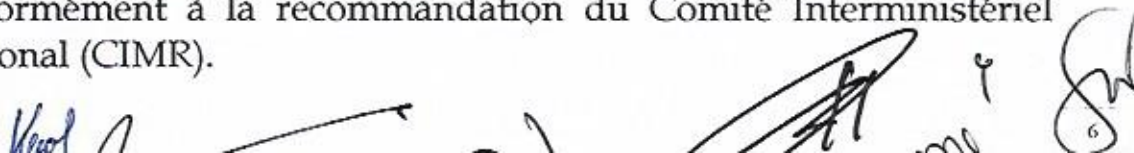
28. **Exhorter** les États Membres à emprunter la voie du dialogue afin de relever les défis sécuritaires qui sont à l'origine de l'instabilité et de l'afflux de réfugiés ;
29. **Enjoindre** le Secrétariat de la Conférence de rédiger un projet de Protocole sur la protection et la gestion des réfugiés et des demandeurs d'asile, présents dans les États Membres de la CIRGL, et de le soumettre au prochain Sommet pour adoption.

Sur le budget du Secrétariat de la Conférence et le FSRD

30. **Exhorter** les États membres à s'acquitter de leurs obligations financières dans les meilleurs délais et à verser leurs arriérés de paiement, et **instruire** le Secrétariat de la Conférence de mettre en œuvre les recommandations du CIMR relatives à la réforme des structures administratives et financières ainsi que les règlements de l'organisation ;
31. **Approuver** le budget consolidé pour les années 2018 et 2019, qui s'élève à un montant total de 28.911.720 USD dont 15.657.078 USD pour l'année 2018 et 13.254.642 USD pour l'année 2019;
32. **Convenir** du renflouement du Fonds Spécial pour la Reconstruction et le Développement (FSRD) par les États Membres, étant donné qu'il s'agit du seul mécanisme d'autofinancement des projets prioritaires de la CIRGL.

Sur l'éradication de l'apatridie dans la région des Grands Lacs

33. **Instruire** les États membres de mettre en œuvre la Déclaration et le Plan d'action régional sur l'éradication de l'apatridie conformément à la recommandation du Comité Interministériel Régional (CIMR).



Sur le Genre et les Femmes

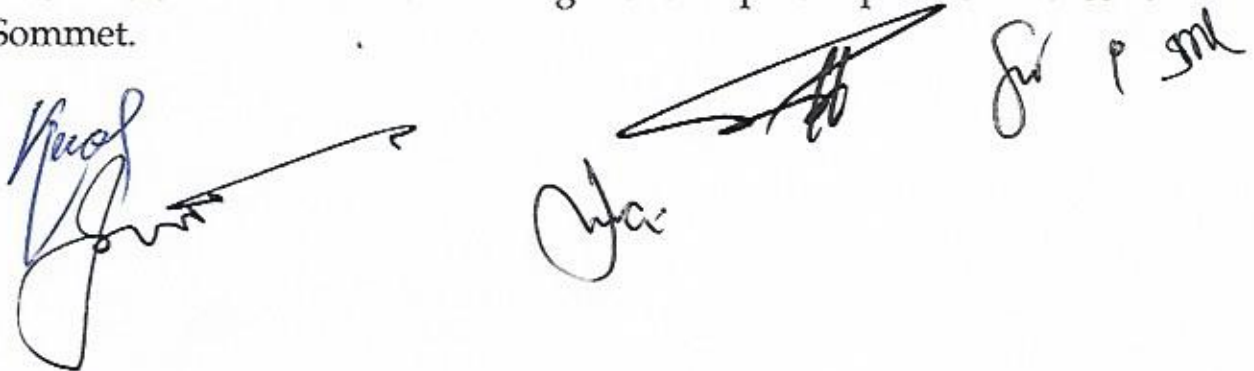
34. **Exhorter** les États Membres à appliquer la Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations Unies et le quota des 30% dans les postes électifs et les instances de prise de décisions, et **exhorter** les femmes à s'impliquer activement dans les processus de paix dans la Région;
35. **Appeler** à la convocation d'une Session spéciale des Ministres du Genre pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la dimension genre du Pacte au cours des 10 dernières années, la Déclaration de Kampala sur les violences sexuelles et basées sur le Genre et la Résolution 1325 dans les États Membres et en faire rapport au prochain Sommet.

Sur la date et le lieu du prochain Sommet

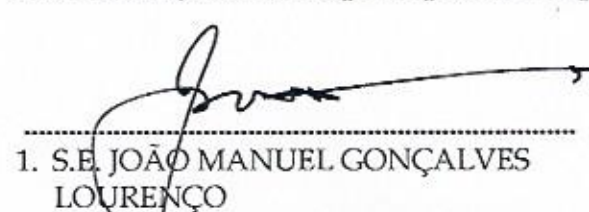
36. **Convoquer** le prochain Sommet en République du Soudan en décembre 2019 à une date qui reste à fixer.

Le Sommet saisit cette occasion pour féliciter les Gouvernements et les peuples de la République du Rwanda et de la République d'Angola pour la tenue d'élections générales pacifiques, justes et transparentes.

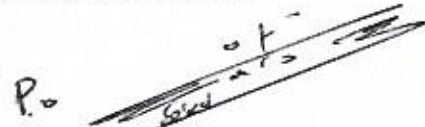
Enfin, le Sommet exprime sa profonde gratitude au Gouvernement et au peuple de la République du Congo pour l'excellente hospitalité et les commodités offertes à toutes les délégations et qui ont permis la réussite du Sommet.

Three handwritten signatures in black ink are visible at the bottom of the page. The signature on the left is a large, stylized cursive signature. The middle signature is a smaller, more compact cursive signature. The signature on the right is a very large, bold, and somewhat abstract cursive signature.

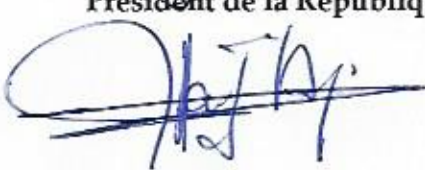
Fait à Brazzaville, en République du Congo, le 19 octobre 2017



1. S.E. JOÃO MANUEL GONÇALVES
LOURENÇO
Président de la République d'Angola



2. S.E. PIERRE NKURUNZIZA
Président de la République du Burundi



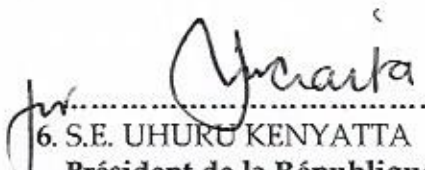
3. S. E. FAUSTIN-ARCHANGE
TOUADERA
Président de la République
Centrafricaine



4. S. E. DENIS SASSOU N'GUESSO
Président de la République du
Congo



5. S.E. JOSEPH KABILA KABANGE
Président de la République
Démocratique du Congo

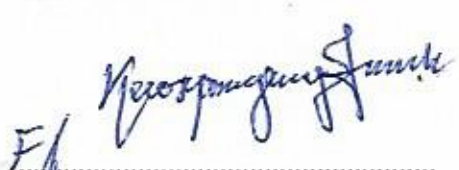


6. S.E. UHURU KENYATTA
Président de la République du Kenya

7. S.E. M. PAUL KAGAME
Président de la République du Rwanda

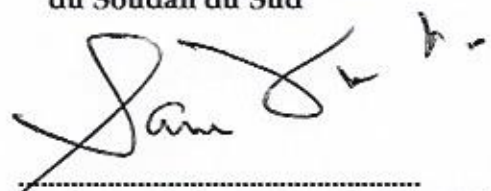


8. S.E. M. OMAR HASAN AL BASHIR
Président de la République du
Soudan



9. S.E. M. SALVA KIIR MAYARDIT
Président de la République
du Soudan du Sud

10. S.E. M. OMAR HASSAN AHMAD
AL-BASHIR
Président de la République du
Soudan



11. S.E. M. YOWERI KAGUTA MUSEVENI
Président de la République
de l'Ouganda



12. S.E. M. EDGAR CHAGWA LUNGU
Président de la République de
la Zambie